

Edito



Cet éditto est le premier depuis le renouvellement des équipes municipales de mars dernier, aussi, au nom de l'ensemble de l'équipe que j'ai conduite je tiens à remercier tous ceux qui sont venus voter, et tout particulièrement ceux qui nous ont renouvelé leur confiance. Soyez assurés de notre volonté d'être à l'écoute de toute la population médardaise. La nouvelle équipe (voir p2) est en place et a rapidement trouvé ses marques. Les conseillers se sont appropriés les dossiers en cours et ont commencé à élaborer les nouveaux projets.

Une des premières missions de l'équipe municipale a été la mise en place du budget 2014. Lors de son élaboration, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux tel qu'annoncé lors de la campagne électorale. Ce choix, combiné à la baisse des dotations de l'Etat, n'est pas neutre, et impactera les projets communaux dans les années à venir. Le conseil municipal a donc décidé d'accompagner cette décision d'une maîtrise des dépenses afin d'en limiter l'impact et de ne pas nuire à la qualité des services publics.

Le second dossier d'actualité est la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le travail important de concertation et d'élaboration réalisé au sein du comité de pilotage avec les enseignants, les délégués de parents, le personnel de l'école, du centre de loisirs et les élus a permis de définir une organisation qu'il reste à valider concrètement sur le terrain. Ce dispositif doit s'adapter au plus grand nombre et pourra être adapté après une période d'évaluation de 4 mois (septembre à décembre 2014).

Mardi 24 juin, lors de la première réunion de chantier, le Val d'Ille a confirmé son engagement sur le projet de rénovation du restaurant. Les entreprises sont maintenant à pied d'œuvre pour redonner vie à ce lieu touristique important pour notre commune. Les travaux s'étaleront sur une durée prévue de 12 à 18 mois, durant laquelle un porteur de projet restauration sera retenu. Les élus communaux seront étroitement impliqués dans le choix qui sera fait.

Vous avez pu constater qu'un nouveau support de communication a été mis en place au mois de juin. Notre souhait est de vous informer plus régulièrement des événements communaux ou intercommunaux. N'hésitez pas à nous donner votre avis !

L'été est enfin là avec pour beaucoup d'entre nous une période de vacances très attendue. Je vous souhaite de passer de bons moments, en famille, entre amis, et je vous donne rendez-vous en août à la fête communale préparée par le comité des fêtes. Ce sera l'occasion de nous retrouver autour d'un événement festif, qui contribue à faire de Saint-Médard-sur-Ille une commune vivante où il fait bon vivre ensemble.

Bonnes vacances à tous.

Lionel Van Aertryck

Sommaire

- Edito du maire 1
- Agenda 1
- Présentation des élus 2
- Lotissement "Les Poiriers" 2
- Bibliothèque 3
- Centre de loisirs 3
- Les Associations 4 à 8
- Cérémonies 8
- Nouveaux rythmes scolaires 9
- Affaires sociales 9
- Dispositif argent de poche 9
- Fauchage tardif 9
- Extraits des comptes rendus des Conseils municipaux 10-11
- Dépôts sauvages 11
- Etat Civil 12
- Urbanisme 12
- Contact 12
- Publication du bulletin 12

Agenda

Vendredi 18 juillet:

Ballades irlandaises par le groupe « Voyce » à 20h à la Tête d'Affiche

Dimanche 27 juillet:

Pardon de la Chapelle Ste Anne

Samedi 2 août:

Concours de palets à « La Tête d'affiche »

Samedi 23 août:

Fête communale organisée par le comité des fêtes avec en soirée, moules-frites et galettes-saucisses, bal et feu d'artifice

et le dimanche 24 août : Vide-greniers

Mardi 2 septembre :

Conseil communautaire à 19h à la salle polyvalente

Vendredi 5 septembre : Forum des associations à partir de 19h à la salle des sports

Samedi 13 septembre : Fêtes des Classes 4



Présentation des élus



Lionel VAN AERTRYCK,
Maire



Laurence MOIRÉ, adjointe aux
finances, aux associations et
à la culture



Romain LEMARCHAND,
adjoint à la voirie et aux
bâtiments



Isabelle PARIS, adjointe aux
affaires scolaires et sociales



Guillaume BOULASSIER,
adjoint à l'environnement et à
l'assainissement



Michel BULET, conseiller
délégué aux travaux



Fabienne NOURRY,
conseillère déléguée
à la communication



Régine LEDREUX,
conseillère déléguée à
l'accompagnement social



Nicolas BRAULT,
conseiller



Julien BAILLEUL,
conseiller



Nathalie MONTEBAULT,
conseillère



Stéphane QUERNEC,
conseiller



Catherine LANGLAIS,
conseillère



Chantal HULAUD,
conseillère



Jérôme BOURNONVILLE,
conseiller

Lotissement communal « Les Poiriers »

Le lotissement comprend 35 lots, parmi lesquels, 10 sont dédiés à l'auto-construction, 25 sont des lots libres et un filot est destiné à 6 logements locatifs sociaux. La superficie des terrains varie entre 300 et 564 m² à 105 € TTC le m².



● Lots libres

Lots 3 et 12 à 35

A : locatifs sociaux ; Autres : autoconstruction

Contact : Me Loret,

Notaire à St-Aubin d'Aubigné - 02 99 55 20 08

Lectures Esti'Val d'Ille

Pour sa troisième édition en partenariat avec les bibliothèques du Val d'Ille, la communauté de communes propose du 27 juin au 16 juillet des animations gratuites liant lecture et patrimoine naturel : rencontre d'auteurs locaux, spectacles, bal, jeux, bibli mobile et Cinéma en plein air. Des pochettes de lecture surprise dans lesquelles vous trouverez 4 documents à découvrir à la maison seront proposées dans toutes les bibliothèques du Val d'Ille.

Vendredi 11 juillet sur l'aire de camping de Saint Médard à partir de 19h une rencontre est organisée avec des auteurs locaux autour d'un pique-nique littéraire (chacun amène son pique-nique).

La Bibli Mobile sera présente avec des présentations de lectures papier et outils de lectures numériques.

A partir de 22h45, vous pourrez assister à la projection du film de Wes Anderson « Fantastic Mr Fox » en plein air avec l'association Clair Obscur. N'oubliez pas votre couverture ou chaise pliante.

Tout au long de la soirée, Bénédicte Klène, croni-croqueuse réalisera un reportage dessiné dont les croquis seront exposés à L'EHPAD de Guipel jusqu'au 24 août.

Renseignements et programme complet du festival à la bibliothèque ou sur le blog lecture du Val d'Ille : lecture.valdille.fr

Coup de Cœur 2014

Les six titres sélectionnés par le comité de lecture du Val D'ille pour le prix Coup de Cœur 2014 sont disponibles à la bibliothèque. Si vous souhaitez y participer il suffit de vous inscrire et de lire au moins trois titres de la sélection pour élire votre roman coup de cœur fin novembre. Lors de la remise du prix à la fin de l'année un chèque lire sera offert après un tirage au sort parmi les votants.

Sélection 2014 : « 6h41 » de Jean-Philippe Blondel, « L'atelier des miracles » de Valérie Tong Cuong, « N'ai pas peur si je t'enlace » de Fulvio Ervas, « Ce que je peux dire d'elles » de Anne Icart, « Arrive un vagabond » de Robert Goolrick, « Le dîner » de Herman Koch.

CAP BD 2014

La remise du prix Cap BD 2014 a eu lieu samedi 27 avril à la communauté de communes du Val d'Ille. 191 lecteurs ont participé à ce prix dans les bibliothèques cette année. «Le train des orphelins» [catégorie 13/16 ans] et «Psycho investigateur» [catégorie 16 ans et +] ont été élues meilleures BD de la sélection 2014. Ces bandes dessinées sont disponibles à la bibliothèque.

Nouveautés

De nombreux achats de livres adultes et enfants ont été réalisés en mai et juin. Les dernières parutions de romans, bande-dessinées/ mangas, documentaires et albums sont disponibles. Ces nouveautés sont présentées sur le catalogue en ligne de la bibliothèque :

www.saint-medard-sur-ille.fr/bibli

Nous vous rappelons que votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous indiquer vos suggestions d'achats de livre.

Animation autour de « la mémoire de Saint Médard »

Le bar culturel « La tête d'affiche » et la bibliothèque organisent une journée autour de la mémoire de Saint Médard samedi 27 septembre 2014. Nous invitons les habitants à venir avec des objets de la vie quotidienne, vieux outils... utilisés « avant ». L'utilisation de ces objets devra être devinée par les participants lors d'un grand jeu proposé à partir de 17h30 à « La tête d'affiche ». Les aînés pourront alors raconter aux plus jeunes ce qu'était leur vie quotidienne à Saint Médard. Photos et documents anciens (revues, livres...) sont les bienvenus, ils pourront être exposés tout au long de l'animation.

L'équipe de la bibliothèque présentera de nombreux ouvrages en lien avec le thème proposé et ces documents seront accessibles au prêt.

Horaires d'ouvertures d'été :

Du 5 au 31 juillet, la bibliothèque est ouverte mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 10h30 à 12h. La bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 24 août. Les horaires habituels seront repris à partir du 25 août.

Le Centre de Loisirs (ALSH)

Le Centre de Loisirs (ALSH)

Durant les vacances de printemps, l'ALSH a accueilli une vingtaine d'enfants la première semaine avec un atelier vidéo-sketch. Au nombre de huit la seconde semaine, les enfants sont passés aux fourneaux en confectionnant des crumbles et autres gâteaux aux pommes.

Un mercredi par mois, la boîte à idée mise à disposition des enfants permet de répondre à leurs attentes.

Le mercredi suivant, les enfants ont découvert des accessoires de mode avec Dylan Mabilais en prévision d'un défilé suite à cet atelier.

Création d'un mur végétal, atelier autour du livre... Il y a plein de projets dans les cartons.



Photo Ouest-France

Exceptionnellement, le centre de loisirs ouvrira ses portes le 1^{er} septembre. ATTENTION, le nombre de places sera limité, merci de vous inscrire rapidement : alsh@smdsi.fr ou 02 99 55 23 53 (mairie).

Suite au départ de Nathalie Grand Erdem, un poste d'animateur (BAFA, BAPAT...) est à pourvoir à compter du 1^{er} septembre.

Les Associations

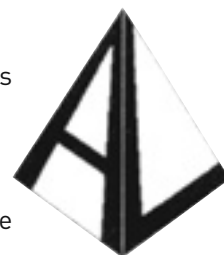
Préparation de la Rentrée de l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque démarrera la saison 2014/2015 avec de nouvelles activités ou des modifications d'horaires pour les activités déjà existantes :

- Ouverture d'un cours de step le jeudi soir
- Au vu de leurs succès, les ateliers Couture pourraient proposer 2 séances par mois
- Concernant le multisports enfant, le créneau du mercredi sera remplacé par un 2^{ème} créneau le vendredi soir, dans la salle des sports.
- Ouverture d'un 2^{ème} créneau pour le Hatha Yoga de 20h30 à 22h le mercredi soir à la salle polyvalente. Séance découverte possible à partir du 17 septembre, merci de vous inscrire par téléphone et de venir avec un tapis. (02 99 55 43 86)
- Les Soirées Jeux à la Tête d'Affiche seront de retour l'année prochaine. Tous les deuxièmes samedis du mois, en partenariat avec la Ludothèque Itinérante «La Malle Game», vous pourrez passer un moment convivial autour de Jeux de Sociétés. En famille ou entre amis, venez découvrir les jeux récents !
- Les randonneurs vous accueilleront avec plaisir le 1er dimanche de chaque mois

Les autres activités déjà mises en place continuent comme l'année précédente.

Contact : Amicale.laique.stmed@gmail.com



Bonnes vacances à tous
L'équipe de l'Amicale

« La troupe se m'ART »

Cette année encore « La troupe se m'ART » vous a présenté une pièce burlesque avec des acteurs tout aussi farfelus et qui n'ont pas hésité à vous accueillir après le spectacle autour du pot amical.

Ce sont 7 comédiens qui vous ont joués « rien ne va plus » ; finalement « tout est bien qui finit bien » (ou pas) !!

Avec une moyenne de 65 personnes à chaque représentation sur 6 séances donc 390 spectateurs assis sur des gradins s'il vous plaît !!

Tout le monde était content...

C'est reparti pour une nouvelle saison ; nous vous attendons donc en avril 2015 avec votre bonne humeur et vos applaudissements.



A vos zygomatiques

COMITE DES FETES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes renouvelle sa traditionnelle fête d'été qui aura lieu les 23 et 24 août 2014, à proximité de la salle des sports.

Avec au programme : Samedi 23 à partir de 19H00, repas sur place, et suite au succès de l'année passée, nous renouvelons les « Moules frites », mais sans oublier la galette saucisse et cela, sans réservation.

La soirée sera animée par l'Orchestre « Thierry Simon ». Pendant cette soirée, vers 23H00, un feu d'artifice sera tiré pour illuminer le ciel de St Médard !

Le dimanche 24, à partir de 7H00, au même endroit, aura lieu un vide-grenier, pour terminer ce week-end festif. Réservation au 06.75.03.63.80 – Restauration sur place.

Le 25 octobre, le Comité des Fêtes organise une nouveauté à St Médard sur Ille : un Fest Noz, avec SKARN, un groupe de rock celtique qui déménage..., mais également en présence d'un ou deux autres groupes plus « Breton traditionnel ». Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent activement au bon déroulement de ces manifestations, sans qui, le Comité des Fêtes ne pourrait pas subsister.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour préciser que toute personne souhaitant apporter son aide sera la bienvenue et peut se faire connaître auprès des membres du Comité des Fêtes.



La Présidente
Sabrina DENAIS

Korason : et c'est parti pour une quatrième année !



Au cours de l'année 2013-2014, l'association a accueilli une cinquantaine de personnes dans les 5 ateliers à l'année de claquettes et percussions corporelles et les 2 ateliers de théâtre, et près d'une quarantaine sur les différents stages proposés dans l'année (voix/body/claquettes, claquettes initiation, percussions corporelles...). Activités que nous avons pu faire découvrir à un large public lors de 2 représentations le 17 mai à la Salle des fêtes.



Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous rejoindre lors de l'AG qui aura lieu sans doute en septembre !

À la rentrée 2014, Kawine continue les propositions percussives pour adultes et ados (claquettes et percussions corporelles), et pour enfants dès 8 ans, dans un atelier mêlant percussions diverses et claquettes.

*Lundi : atelier débutant / intermédiaire 1 ;
Mardi : atelier percussions corporelles ;
Mercredi : enfant / intermédiaire 2 ; Atelier ado à définir.*

Anne-Sophie propose deux ateliers théâtre pour les 7-9 ans (CE1-CE2) et 10-12 ans (CM1-CM2), ainsi qu'un atelier ado d'improvisation théâtrale. Et pourquoi pas adulte, si demande !

*Lundi : atelier enfant 10-12 ans / atelier impro ado ;
Mardi : atelier 7-9 ans.*

Nouveauté ! Christelle proposera deux ateliers dessin (enfant et ado / adulte). Elle proposera de développer l'observation et le dessin, découvrir les différentes techniques de dessin et de mise en couleur, les explorer et les comprendre, puis les appliquer, les mélanger, se les approprier...

*Jeudi : atelier enfant (CE-CM) ;
Vendredi : atelier ado/adulte.*

Les horaires définitifs et tarifs seront disponibles au cours de l'été sur notre site www.korason.fr.

Le Pré aux Sons #2 (festival autour du corps et du son) : 10-11 octobre 2014

Le challenge du festival 2012 a été relevé avec succès, grâce à la confiance et au soutien que nous ont accordés la municipalité, les bénévoles et les artistes participants.

Nous repartons dans l'aventure pour une nouvelle édition en octobre prochain. Nous avons besoin de votre aide, financière et bénévole : un projet participatif est en cours sur Ulule où chacun peut donner ce qu'il souhaite, et un appel à sponsoring est lancé.

La programmation est actuellement en cours, surveillez nos sites et facebook pour vous tenir au courant. Et n'hésitez pas à nous signaler si vous souhaitez nous aider de quelque sorte que ce soit !

En attendant de vous voir nombreux rejoindre les troupes de Korason, vous pouvez nous joindre ou trouver des infos sur www.korason.fr / contact@korason.fr / 06 62 84 40 85 ou sur Facebook.

Tennis de Table



La saison 2013-2014 passée, nous nous tournons vers la prochaine saison avec beaucoup d'attentes.

La formation des jeunes porte ses fruits car, au vu du niveau de jeu affiché lors des compétitions, certains pourront, dès l'année prochaine, venir intégrer les équipes adultes.

Et la communication fonctionnant, nous enregistrons déjà une dizaine de nouvelles inscriptions pour l'an prochain.

Concernant les équipes seniors, nous avons eu aussi une très belle saison : l'équipe première qui est montée en D1 en décembre et qui se maintient, et

surtout l'équipe 2, nouvellement créée, qui monte de 2 divisions pour arriver en D2.

Cela fait aussi des émules avec des nouveaux joueurs et le retour d'anciens qui va permettre de créer 2 nouvelles équipes en septembre.

Quant à l'ambiance, elle se résume aux retours des anciens, aux nouvelles inscriptions et au succès de notre repas du mois de novembre au cours duquel nous avons accueilli plus de 200 personnes. Les stages et les activités en interne nous permettent également de discuter et d'apprendre à nous connaître.

Pour toutes informations, venir au forum des associations début septembre.

Bonnes vacances.



Les Associations



Quoi de neuf chez les artistes de St Med'Art?

Les artistes ont sorti leurs chevalets et peint en extérieur dans le bourg de Saint Médard sur Ille, le 21 juin, jour de la fête de la musique. C'était l'occasion pour vous de rencontrer nos adhérents, de les questionner sur leur passion et de voir évoluer quelques toiles dans la journée...

Le 28 juin, les portes ouvertes au «Jardin d'Anne-Marie» ont aussi été l'occasion de faire prendre l'air à nos tubes d'huile, d'acrylique ou à nos pastels, car nous y avons exposé nos œuvres comme les deux années passées. De plus, une démonstration de cuisson au raku assez spectaculaire, de diverses pièces de terre, vous ont permis de vérifier que les peintres en question deviennent aussi des sculpteurs.

Les Amis du patrimoine médardais

Le lavoir deuxième restauration c'est fini. Il n'est pas classé aux monuments historiques. C'est une chance, l'architecte historique aurait refusé le dessous de toit en contreplaqué tout nouveau ajusté en approximation tant la charpente est de guingois.

Un seul professionnel sur ce chantier de rénovation, le couvreur André Porteu qui outre son savoir faire a donné ardoises et crochets ; vous vous rendez compte chez Bretagne Matériau c'est par mille ardoises et milles crochets qu'il nous fallait prendre.

Tous les promeneurs ont vu ce lavoir triste, abandonné, martyrisé, souffrant les intempéries. Le voilà rendu à nouveau protecteur offrant décor pour les photographies de mariage et les conteurs de lune, il est halte pour tous les passants et repère numéro 4 sur le canal.

Non il n'y a pas de photo jointe. Déplacez vous, une petite visite et de l'autre rive, il faut du recul, regardez

Le samedi 13 septembre, à la fin de l'été, vous aurez la possibilité de nous voir peindre ou dessiner le patrimoine local à Montreuil-le-Gast lors du concours « Couleurs de Bretagne » sur le Val d'Ille. Quelques-uns de nos artistes auront une œuvre à réaliser dans la journée et devront la rendre avant 16h pour que le jury puisse délibérer et attribuer ses prix à chaque catégorie. Tous les styles et techniques s'y côtoient, de quoi satisfaire tous les goûts artistiques...

Bref, on sort, on bouge, on prend l'air comme vous pouvez le constater... et on vient à votre rencontre !

Marie-Thé Noël,
secrétaire de l'association St Med'ART

le bandeau frontal en ardoises qui, comme un sourcil de garde champêtre, lui donne autorité et dignité. De là prenez photos, diapositives, éditez des cartes postales qui rentreront dans l'album de l'histoire.

Souvenez vous c'est en 2004 que ce lavoir fût réveillé d'une longue torpeur, un panneau de bois gravé par Gaby Garnier en atteste la date. Attention alors là c'était du grandiose ; canal vidé, fondations reprises, toupie de béton, structures renforcées, plancher de chêne boulonné, parois latérales consolidées... Ce fût une résurrection totale suivie d'une fête champêtre avec discours des autorités de tout le canton et bal au son des battoirs des blanchisseuses à genoux « et vlan et vlan et ploc » penchées sur la lourde planche affleurant l'eau. Le canal en était si mousseux qu'il fallut au soir ouvrir les écluses pour le purger.

Ce lavoir n'est ni la propriété de la région ni la propriété de la mairie de St Medard il est à tous, ne le dégradons pas !

USMFSM

Vous êtes nés entre 1998 et 2001 (inclusive)

Vous voulez jouer ou rejouer dans un club convivial ?

REJOIGNEZ LE CLUB DE L'US MONTREUIL/FEINS/ST MÉDARD !

Cette année 2014/2015, la licence est **gratuite** pour les nouveaux inscrits en **U15 et U17**.

Contactez-nous le plus vite possible par mail : kykysoso.leflohic@free.fr ou au **06-68-27-77-47**.



L'équipe du Club de l'USMFSM

8 mai 2014 :

Récompenses décernées à Georges Amouriaux et à Pierre Hillion.



Photo Ouest-France

Les récipiendaires.

Le jeudi 8 mai ; le 69^{ème} anniversaire du souvenir dédié aux morts de la deuxième guerre mondiale a été célébré en présence de nombreux médardais parmi lesquels de jeunes scolarisés ont lu la longue liste des jeunes médardais morts pour la France. Cette présence très appréciée, le président de la section locale des ACPG/CATM Joseph Trotard n'a pas manqué de les remercier.

Cet instant du souvenir fut l'occasion de remettre lors du vin d'honneur, le diplôme et la médaille du mérite Interdépartemental de l'association des AGPG-CATM.

Cette remise, devant la population présente, a été entourée de toute la solennité méritée avec

l'attache du maire Lionel Van Aertryck qui leur remettait le diplôme ; De son côté, Joseph Trotard agrafait la médaille Pierre Hillion en lui signifiant la juste récompense après 14 ans de dévouement et d'abnégation au poste de trésorier. Puis, c'était le tour à Georges Amouriaux qui recevait cette médaille amplement méritée.

En effet, Georges s'est dépensé sans compter et avec beaucoup de dévouement et de sérieux au poste de secrétaire depuis 21 ans. Comme ils le méritaient, ils recevaient les applaudissements nourris de l'assistance.

Fêtes et cérémonies

Classes 4

La fête des classes 4 est en préparation. Elle aura lieu le samedi 13 septembre.

Benoit Morel, Benoît Guesdon, Émeline Riot et Thibault Delépine, quatre jeunes de 20 ans bien décidés à perpétuer la tradition, ont déjà dessiné ce que sera cette journée de fête.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et le vin d'honneur à la salle polyvalente, c'est la salle des fêtes qui accueillera les convives nés une année se terminant par 4, accompagnés de leurs familles et amis, pour le repas des classes qui se prolongera par un après-midi de jeux et une soirée dansante. Les jeunes gens invitent les plus anciens à se joindre à eux pour organiser au mieux cette journée. Renseignements et inscriptions auprès de Benoit Morel, tél. 06 63 22 03 46 et d'Émeline Riot, tél. 06 34 64 59 45.



Photo Ouest-France

Noces de Diamant

Comme il y a dix ans pour leurs noces d'or, Pierre et Marie-Thérèse Lenen sont repassés devant le maire pour, cette fois, fêter comme il se doit les noces de diamant, pierre précieuse qui colle merveilleusement bien à ce couple si sympathique. Mais comme le cercle de la famille s'est agrandi, la cérémonie a investi cette fois la salle polyvalente pour accueillir tout ce petit monde et les nombreux amis du couple.



Photo Ouest-France

l'asso du jumelage du Val d'ILLE

« L'association du jumelage du Val d'ille avec trois villages du Somerset en Angleterre organise une randonnée contée-chantée le dimanche 6 juillet à La Mézière, accueil dès 14h30. De plus, l'association vous informe qu'elle organise chaque mois des causeries anglaises sur une commune du Val d'Ille dans un des bars qui peut accueillir un groupe.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter : I. Joucan 06 86960314 ou R. Ledreux 0677939600.»

15 podiums pour les benjamins de l'asphalte Guipel athlétisme : Premiers d'Ille-et-Vilaine !

Les benjamins de tous les clubs d'athlétisme d'Ille et Vilaine avaient leur grand rendez-vous annuel le 31 mai dernier à Fougères : Le championnat départemental, qui se déroule sur piste. 19 clubs du département étaient représentés et 150 jeunes ont concouru. Les épreuves, toutes de plein air, offraient une grande variété : vitesse (50 m, 100 m), course de haies, 1000 m, sauts (hauteur, longueur, triple saut, perche), lancers (marteau, poids, javelot, disque).

Une délégation en or

La délégation des jeunes de Guipel était composée d'Elise Bourgeaux, Clémence Denais, Maud Droniou, Djordjine Mahé et Noalig Wyckens pour les filles, Loïc Kervella, Mathieu Resse, Antoine Perrier, Clément Vambalthoven et Yann Walter pour les garçons.

Depuis les championnats d'épreuves combinées, des records étaient tombés dans le club, et on s'attendait, malgré l'absence de quelques jeunes, à de bonnes performances. Or ce sont bien 15 médailles, en or, argent et bronze que nos jeunes athlètes ont décroché, loin devant le club de Haute Vilaine (11 médailles) et le club du Pays de Redon (10).

On ne peut que féliciter ces jeunes pour leur assiduité, leur capacité, entraînement après entraînement, à se corriger, et à se découvrir de nouveaux talents. C'est aussi toute une équipe de parents, bénévoles, entraîneurs, juges, qui sont avec eux.

L'assemblée générale du club a eu lieu le 13 juin et le 14 juin, le club s'est mobilisé pour faire découvrir l'athlétisme à tous.

Contact : asphalteguipel@gmail.com



La délégation... les garçons

STOP aux dépôts sauvages dans les chemins de randonnée



Dépôt d'amiante sur la boucle 16 entre Vignoc et Guipel

Plusieurs tas de déchets (amiante, parpaings, bois, papier) ont été signalés ces derniers mois dans les chemins de randonnée du Val d'Ille. Nous attirons l'attention sur le fait que l'enlèvement de ces déchets engendre des frais conséquents pour la collectivité. C'est également un manque de respect pour le travail d'entretien effectué par le chantier d'insertion du Val d'Ille et pour les autres usagers des chemins de randonnée.

Des déchetteries sont à disposition des habitants et des entreprises du territoire à St Aubin d'Aubigné et Melesse,

Contact : SMICTOM DES FORETS au 02 99 55 44 97

Pour en savoir plus sur les 21 boucles de randonnée du Val d'Ille : Communauté de communes du Val d'Ille Service environnement 02 99 69 86 86 / www.valdille.fr rubrique Découvrir

Nouveaux rythmes scolaires

A la rentrée scolaire 2014/2015 seront mis en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école de Saint-Médard sur Ille. Cette mise en place n'est pas sans conséquence pour les familles, la commune et les enseignants : impact sur l'organisation et les modes de financement.

Afin de satisfaire au mieux les attentes de chacun, un comité de pilotage constitué des enseignants, des employés communaux en charge de l'école (ATSEM), des délégués de parents d'élèves, de la directrice de l'ALSH, et de représentants du conseil municipal, a travaillé sur l'élaboration du projet en s'appuyant sur l'enquête effectuée auprès des parents.

Les éléments du projet sont les suivants :

- Les horaires scolaires

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h
14h-16h	14h-16h		14h-16h	14h-15h45

- Les temps périscolaires :

La garderie du matin est maintenue dans les conditions actuelles : 7h15-8h45, création d'un créneau garderie le mercredi entre 12h et 13h

La fin de journée est modifiée : à la sortie des classes, les élèves prendront un goûter (0,35€ actuellement) puis auront le choix entre 3 options : temps d'activité, étude ou garderie sur une période d'une heure, à l'issue de laquelle ils intègrent la garderie qui se termine à 18h45.

- Les coûts :

– Les dépenses supplémentaires de personnels, de matériel, de ménage sont estimées à 8 480 €. Des subventions non pérennes sont attribuées par l'Etat pour un maximum de 5 050 €. Reste à charge pour la commune un montant de 2 100 € de dépenses supplémentaires à financer.

– Dans un souci de maîtrise des dépenses publiques, le conseil municipal a décidé de demander une contribution à chaque famille qui s'élève à 1€40 de l'heure par enfant pour la garderie, l'étude et les temps d'activités.

Une évaluation du dispositif sera réalisée du 2 septembre au 20 décembre à l'issue de laquelle des aménagements pourront être établis.

Affaires sociales

La commission affaires sociales prévoit d'aller à la rencontre des aînés de St Médard, avec la volonté de construire des projets adaptés.

A la rentrée prochaine, une commission participative vous sera proposée afin de partager cet état des lieux et l'enrichir de vos idées. Vous cotoyez, aidez une personne âgée, une personne souffrant d'un handicap ou vous souhaitez participer à cette démarche en apportant votre point de vue, alors, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ou par message : mairie@smdsi.fr

Dispositif « Argent de Poche »

Pour la première année, la commune de Saint-Médard sur Ille va expérimenter le dispositif Argent de poche. Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux sur la commune par période de 3h30 par jour, participant à l'amélioration de leur cadre de vie à l'occasion des vacances d'été et de recevoir en contrepartie une rémunération fixée à 15 € par 1/2 journée. Les missions susceptibles d'être confiées sont : nettoyage de mobiliers urbains, petits travaux de peinture et d'entretien, nettoyage et inventaire de matériels, nettoyage des équipements scolaires, entretien des espaces verts (désherbage, paillage, plantations..), balayage cours, trottoirs, rues...

Inscriptions auprès du secrétariat de la mairie.

Dossier de candidature disponible sur le site de la commune www.smdsi.fr.

Contact : 02 99 55 23 53 ou mairie@smdsi.fr

Opération Fauchage Tardif 2014

La Commune et la Communauté de communes du Val d'Ille poursuivent leur expérimentation de fauchage tardif lancée en 2009, sur une partie de la voirie communautaire.

Ce mode de gestion particulière des accotements (qui n'est pas une absence de gestion) tient compte des impératifs de sécurité (fauchage des virages et carrefours).

Ainsi, sur certains tronçons considérés comme adaptés, la végétation n'est pas fauchée sur les accotements et les fossés pendant la période du printemps. L'objectif est de permettre aux espèces animales et végétales qui sont abritées par ces hautes herbes (papillons, araignées, oiseaux, petits mammifères, coquelicots, boutons d'or, etc) d'accomplir leur cycle de vie. De façon plus générale, cette gestion permet de réduire les émissions

de gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité de l'eau et de contribuer à l'augmentation de la biodiversité de notre territoire.

Ces pratiques d'entretien impliquent quelques particularités :

– seulement un des deux côtés de la route est mis en fauchage tardif, l'autre côté est fauché normalement, pour permettre le passage à pied (sécurité) ;

– les engins de fauchage ne passeront qu'une seule fois sur les tronçons en fauchage tardif, entre le 7 juillet et le 1^{er} août 2014 ;

– des panneaux sont installés pour signaler les tronçons en fauchage tardif ;

– les restes de fauche tardive sont exportés et utilisés dans des unités de méthanisation.

Extraits, comptes rendus des conseils municipaux

Séance du 18/03/2014

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION DE LA COMMUNE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2013 pour le budget principal COMMUNE.

	Réalisé
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	750 375,52
Recettes de l'exercice	851 967,73
Excédent de fonctionnement 2013	101 592,21
Report exercice N-1	13 645,62
Résultat de fonctionnement 2013	115 237,83
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	224 318,97
Recettes de l'exercice	444 706,53
Solde d'exécution de l'exercice	220 387,56
Report exercice N-1	- 51 746,06
Résultat d'investissement 2013	168 641,50

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestions 2013 pour les budgets annexes :

ASSAINISSEMENT

	Réalisé
SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses	46 705,58
Recettes	30 226,54
Solde d'exécution de l'exercice 2013	- 16 479,04
Excédent antérieur reporté	14 611,39
Résultat section d'exploitation 2013	- 1 867,65
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	47 742,67
Recettes	72 691,52
Solde d'exécution de l'exercice 2013	24 948,85
Excédent antérieur reporté	- 60 223,00
Résultat section d'investissement 2013	- 35 274,15

ZAC

	Réalisé
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 628,05
Recettes	0,00
Solde d'exécution 2013	- 3 628,05
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde d'exécution 2013	0,00
Report exercice N-1	- 70 030,57
Résultat d'investissement 2013	- 70 030,57

LOTISSEMENT

	Réalisé
SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses	81 799,21
Recettes	81 799,21
Résultat section d'exploitation 2013	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	81 799,21
Recettes	0,00
Solde d'exécution 2013	- 81 799,21
Report exercice N-1	- 35 232,31
Résultat d'investissement 2013	- 117 031,52

SPIC PHOTOVOLTAÏQUE

	Réalisé
SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses	7 899,24
Recettes	1 400,69
Solde d'exécution de l'exercice 2013	- 6 498,55
Report exercice N-1	4 171,20
Résultat section d'exploitation 2013	- 2 327,35
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	15 900,00
Recettes	10 484,03
Solde d'exécution de l'exercice 2013	- 5 415,97
Report exercice N-1	5 415,48
Résultat section d'investissement 2013	- 0,49

COLUMBARIUM

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de la société pompes funèbres Berthelot Joubrel pour la réalisation d'un columbarium dans le cimetière de St Médard sur Ille pour un montant de 4617 euros TTC et de Mr DELATOUCHE pour l'aménagement paysager du columbarium pour un montant de 974,30 euros TTC.

Séance du 30/03/2014

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Election du maire et du nouveau conseil municipal.
Voir la présentation des nouveaux élus P. 2.

Séance du 22/04/2014

TAUX D'IMPOSITION 2014

Le nouveau conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2014 :

Taxe d'habitation : 13%77

Taxe foncière (bâti) 16%51

Taxe foncière (non bâti) 34%44.

INDÉMNITÉS DES ÉLUS

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de diminuer de 10 % l'enveloppe globale des indemnités et de les fixer comme suit :

FONCTION	MONTANT BRUT
Maire	1379,82 €
1 ^{ère} Adjointe (1)	671,26 €
Adjoint (3)	372,92 € par adjoint
Conseillers délégués (3)	186,46 € par délégué.

CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES DELEGATIONS EXTERIEURES

RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil municipal donne un avis favorable sur les nouveaux horaires des rythmes scolaires après consultation avec le comité de pilotage (voir p. 9)

Séance du 20/05/2014

TRANSFERT DE COMPETENCE DU HAUT DEBIT AU VAL D'ILLE

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le transfert de compétence en lien avec le projet «Bretagne très haut débit «afin d'équiper l'ensemble de la Bretagne en réseau de communication à très haut débit.

Après délibération le conseil donne avis favorable sur ce transfert de compétence vers la Communauté de Communes du Val d'Ille.

Comptes-rendus complets en mairie et sur le site www.saint-medard-sur-ille.fr

CONVENTION ALSH ST GERMAIN/ST MEDARD

Une convention a été signée pour l'accueil des enfants de St Germain sur Ille au centre de loisirs de st Médard le mercredi et pendant les petites vacances scolaires.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Modification du temps de travail pour le poste secrétariat-accueil-urbanisme de 32/35^{ème} à 35/35^{ème} à partir du à 01/06/2014.

LOCATION DES SALLES AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES

Tarifs des locations des salles communales aux compagnies extérieures en résidence temporaire. Le conseil municipal décide à l'unanimité de validé le montant de 10 euros par jour et de 180 euros maximum à l'année et la mise en place d'une caution de 300 euros à la signature du contrat.

Séance du 2 juin 2014

LIGNE DE TRESORERIE

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire ou Mme Moiré , adjointe aux finances, à signer auprès de la Caisse d'Epargne un contrat de crédit de trésorerie aux conditions générales des contrat du prêteur pour un montant de 190 000 € au taux d'intérêts fixes de 2,25%.

EMPRUNT POUR TRAVAUX DU LOTISSEMENT

Pour financer les travaux en cours du futur lotissement «les poiriers», il est nécessaire de contracter un emprunt de 250 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil accepte l'offre du Crédit Agricole au taux de 1.80% sur 5 ans.

MISE EN PLACE D'UNE FEUILLE D'INFOS MENSUELLE

Le conseil donne un avis favorable sur la mise en place d'une Feuille mensuelle sur la communication d'infos qui sera distribuée dans les commerces et affichée sur des panneaux dans la commune.

Séance du 17 juin 2014

Le Conseil Municipal, a décidé d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin de moins de 20 m².

Le Conseil Municipal, (13 pour, 2 abstentions) a décidé d'instaurer une taxe d'habitation sur tous les logements vacants depuis plus de deux années au 1er janvier de l'année d'imposition.

Le Conseil Municipal, a validé l'étude détaillée de l'opération d'éclairage public du chemin des Poiriers ainsi que le reste à charge de la commune (10 230 €), déduction faite des aides du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille et Vilaine (SDE35).

En juin 2013, l'emprunt de 100 000 € à la banque Crédit Mutuel a été contracté sur le budget commune. Une partie de cet emprunt était destinée à financer la réalisation du lotissement Les Poiriers. Le montant des mandats émis sur le budget lotissement en 2013 s'élève à 81 799.21€. Le Conseil Municipal a autorisé le transfert de cet emprunt sous forme d'une avance du budget communal remboursable par le budget lotissement.

Le Conseil Municipal, (14 pour, 1 abstention) a autorisé M. le Maire à recruter un agent non permanent pour un accroissement temporaire d'activité ou le remplacement d'un fonctionnaire.

Le Conseil Municipal, a autorisé M. le Maire à recruter deux animateurs non permanents dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal (14 pour et 1 abstention) a désigné Monsieur GUIAT Roger (titulaire) et Monsieur ROBERT Patrick (suppléant) en tant que commissaires de la commission intercommunale des impôts directs.

Sous réserve d'apporter toute la sécurité au chantier, le Conseil Municipal, a décidé de fixer à 15 € par jour sur une durée de 10 jours l'occupation par une entreprise locale de charpente (Constructions Bois d'Ille et Rance) d'un espace public près de la salle des sports.

Le Conseil Municipal (par 1 contre et 14 pour) approuve la mise en place du dispositif « argent de poche » à partir des vacances d'été 2014. L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de chantiers sur le territoire de la commune, rémunérés en argent liquide (15 € par demi-journée).

En raison de la présence d'un conflit d'intérêt entre la fonction de certains élus de la commission associations et de leur activité ou de celle de leurs proches au sein même d'associations de la commune, Monsieur Jérôme BOURNONVILLE ainsi que Mme Fabienne NOURRY ont présenté leur démission de la commission associations. Mme Chantal HULAUD et Mme Isabelle PARIS sont désignés comme nouveaux membres de la commission associations.





Naissances

22 février : Denez PIERSON, Le Mesnil
22 février : Tudwal PIERSON, Le Mesnil
24 février : Nahuel ANGER SEVILLA, La Landrais
25 avril : Jade SCHOUMACHER MPOULI, 2, rue du Pré du Four
12 juin : Zoé TURGIS, 29, Le Clos de la Fontaine
4 juillet : Mathis ROCHAS, Les Préaux

Mariage

5 juillet : Alexandre LEGAVRE et Fleur GUÉPÉROUX, La Masse

Décès

4 mars : Evelyne GRANDJEAN épouse BARRAULT, La Champironnerie, 58 ans
11 juillet : Georges POISSON, Bellevue, 80 ans

Pour contacter la mairie

La mairie est ouverte
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Une permanence est assurée par les conseillers municipaux
le samedi matin de 10 h 30 à 12 h
(fermé le samedi pendant le mois d'août).
Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Finances, associations, culture : Laurence MOIRÉ :
moire@smsdi.fr

Bâtiments et voirie : Romain LEMARCHAND :
lemarchand@smsdi.fr

Affaires scolaires et sociales : Isabelle PARIS : paris@smsdi.fr

Assainissement et environnement : Guillaume BOULASSIER :
boulassier@smsdi.fr

Délégué communication : Fabienne NOURRY :
nourry@smsdi.fr

Délégué Travaux : Michel BULET : bulet@smsdi.fr

Délégué accompagnement social : Régine LEDREUX :
ledreux@smsdi.fr

Permis de construire

Accordés :
LAURET Jean-Pierre, Les Préaux, hangar à matériel
DAY Franck, La Ratulais, Garage
SUREL Ludovic, Le Moulin, extension d'habitation

Refusés :
YVON David, la Champironnerie, maison individuelle

Transfert :
EMERY Serge à LE FRERE Cyril, La Haute Touche

Déclarations préalables

MARQUET Jean-Marie, La Haute Touche,
arrachage et plantation de haies

RIOT Pascal, 10, le clos de la fontaine,
extension d'habitation

DESILLE Anne-Marie, Flux, tunnels maraîchers

MALEUF Sonia, 9, impasse de la Poterie,
abri de jardin

MANCEL Jimmy, La Tillarderie,
modifications d'ouvertures

GRIGNON Stéphane, La Ratulais,
ravalement de façade

QUERNEC Stéphane, 1, le clos des pommiers,
isolation extérieure, bardage bois

BUSSAT Agnès, La Bouftière,
changement porte garage

LANDAIS Thierry, la haute Touche,
muret avec pare-vue et mur de séparation

REGNAULT Philémon, La Vallée du Tertre,
ravalement de façade

LEMARCHAND Romain, les Trois Fontaines,
porte-fenêtre et bardage bois

SUCHET Patrick, la Fontaine de Brou,
changement des fenêtres et isolation extérieure

LORIN Jean-Claude, 5, Résidence des Genêts,
ravalement de façades et rénovation de vélux



Bulletin d'informations de Saint-Médard-sur-Ille
Responsable de publication : Lionel Van Aertryck
Rédaction Commission Communication : Fabienne Nourry,
Laurence Moiré, Isabelle Paris, Romain Lemarchand,
Jérôme Bournonville, Nathalie Montembault, Stéphane Quernec
Mise en page/Impression : Atimco
Siège social : 2, rue de la Mairie, 35250 Saint-Médard-sur-Ille.
Téléphone : 02.99.55.23.53 / **Fax :** 02.99.55.67.00
Courriel : mairie@smsdi.fr
Site Internet : <http://www.saint-medard-sur-ille.fr>